

Une rentrée sans coordonnateur en Ulis: les parents excédés

Par Anne-Sophie Groué

6-7 minutes

Mis en ligne le 14/09/2021 à 17:37

Une dizaine de collèges seinomarins ont connu une rentrée sans enseignant coordonnateur dans les Ulis. Les parents d'élèves concernés à Saint-Nicolas d'Aliermont se sont réunis devant l'établissement lundi 13 septembre au soir pour dénoncer cette situation « catastrophique ».



Les parents se sont réunis devant le collège lundi soir pour échanger sur les problèmes rencontrés en Ulis et pour

échanger avec les élus départementaux venus à leur rencontre
- Paris-Normandie

Les parents se sont réunis devant le collège lundi soir pour
échanger sur les problèmes rencontrés en Ulis et pour
échanger avec les élus départementaux venus à leur rencontre
- Paris-Normandie



La maman de Yannis, autiste de 14 ans, a vu « *tout de suite* » que quelque chose n'allait pas, lorsqu'il est rentré de sa première journée d'école, la semaine dernière. Et pour cause. Le jeune garçon, scolarisé en [Ulis \(Unité localisée pour l'inclusion scolaire\)](#) au collège Claude-Monet de Saint-Nicolas d'Aliermont, n'avait tout simplement... pas de professeur coordonnateur. Celui qui enseigne les maths et le français et assure la cohésion du groupe des élèves amenés à suivre aussi des cours en inclusion avec les autres classes du milieu dit « ordinaire ». « *Je ne comprends pas l'espagnol, qu'est-ce que*

je vais faire en cours ?, me demande mon fils. Il préfère encore aller en permanence. C'est de l'exclusion ! Il n'en a pas dormi de la nuit », témoigne la maman de Yannis, révoltée.

« La rentrée cata »

Depuis, les parents des élèves d'Ulis ont contacté l'académie. Isabelle Legris, dont le fils est multi-DYS (dyslexique...), TDAH ([Trouble déficit de l'attention/hyperactivité](#)) et autiste, ne décolère pas. *« C'était la rentrée cata. Le planning, les horaires variables... »,* alors que ces élèves doivent avoir un emploi du temps spécifique, équilibré... *« Mon fils Guillaume se demande ce qu'il a fait pour être puni de la sorte. Pour moi c'est simple : pas de coordo, pas d'école. On fait l'école à la maison »,* soupire Isabelle Legris.

Des « besoins spécifiques »

Les parents se sont réunis lundi 13 septembre 2021 en fin de journée devant le collège, avec des délégués de parents d'élèves, [Lysiane Claire, AESH CGT Educ'action](#) et les élus départementaux Nicolas Langlois et Maryline Fournier. Car ces parents nicolaisiens sont loin d'être les seuls : une dizaine d'établissements sont dans la même situation. *« Il paraît qu'à Delvincourt, une AESH à titre collectif a été nommée coordinatrice aujourd'hui et qu'à Braque, où le dispositif vient de se créer, quelqu'un a été nommé cet après-midi, sûrement un vacataire. »* C'est la crainte des parents : que les coordonnateurs, jusqu'alors des professeurs des écoles, soient rapatriés en élémentaire et remplacés, en Ulis, par des jeunes non formés aux troubles particuliers des élèves d'Ulis, dits « à besoins spécifiques ».

De la « maltraitance institutionnelle »

Une crainte partagée par Loïc Pitard, enseignant spécialisé au collège René-Coty d'Auffay et représentant syndical Sud Éducation. Il déplore que certains élèves aient été « *accueillis par des enseignants contractuels, recrutés quelques heures avant leur prise de poste, via des annonces sur Pôle Emploi et sans aucune qualification ni formation les préparant à travailler avec un public à besoins particuliers* ». L'enseignant n'hésite pas à évoquer une « *maltraitance institutionnelle* ».

Auteur d'un [rapport sur l'inclusion scolaire](#) et très impliqué dans le dossier, le député dieppois Sébastien Jumel avait écrit au DASEN dès le 6 septembre, alertant sur la situation des collèges de Bacqueville, Auffay, Yerville, Bolbec, Saint-Saëns, Duclair, Yvetot, Dieppe (Braque et Delvincourt), Saint-Nicolas et Fécamp. Il avait, dès le début de semaine, été en partie entendu. Mais dans quelles conditions ?

« Les besoins sont exponentiels dans le premier degré »

Olivier Wambecke, Directeur d'académie des services de l'Éducation nationale (DASEN) insiste d'emblée : « *Tous les ans, on crée des Ulis pour améliorer l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Et on crée des postes.* » Ce qui a « *coincé* », cette année, c'est que les enseignants du premier degré qui occupaient des postes en Ulis collège ont dû être rapatriés sur des postes en élémentaire. « *Les besoins sont exponentiels dans le premier degré.* » Pas de surprise, donc, à ce que les cinq professeurs des écoles nommés à titre provisoire pour un an ne conservent pas leur poste.

Là où « *ça se complique* », c'est que les postes vacants n'ont pas tous trouvé de candidat. « *Alors le rectorat a fait appel à des vacataires. On a utilisé des moyens de remplacement du*

premier degré pour avoir tout de même un enseignant en face des élèves. À cette heure (mardi soir) il reste trois postes d'Ulis où le recrutement est encore en cours, à Saint-Nicolas, Dieppe (Braque) et Bacqueville. Et personne ne se satisfait de cela. »

La solution ? « L'académie va travailler à donner envie aux enseignants du second degré de travailler auprès des élèves en situation de handicap. » Avec des décharges pour se former et, à la clé, « une petite reconnaissance financière ».